

Publications des départements et des offices de la Confédération

Bourses de voyages concernant la botanique, la zoologie et les sciences de la terre

La Commission soussignée de la Société helvétique des sciences naturelles met au concours des bourses de voyages pour permettre à des naturalistes suisses d'entreprendre un voyage scientifique au cours de l'année 1986.

La commission se réserve d'arrêter avec les boursiers l'itinéraire, le programme des travaux et les clauses du cahier des charges.

Les bourses sont destinées à des recherches *sur le terrain* et non à des stages de formation dans des laboratoires étrangers. Elles seront allouées de préférence à des chercheurs en sciences naturelles d'une université suisse, des écoles polytechniques fédérales ou d'un gymnase suisse et aux chercheurs des musées d'histoire naturelle; elles pourront aussi être accordées à des étudiants ayant achevé leurs études avec distinction. La commission tiendra compte avant tout de la qualification scientifique et du programme d'étude des candidats.

Les demandes d'inscription doivent être accompagnées d'un curriculum vitæ, des pièces prouvant l'activité scientifique des candidats, d'un plan de voyage et d'un budget détaillés. Elles doivent être adressées jusqu'au 30 novembre 1985 au professeur V. Aellen, Muséum d'histoire naturelle, case postale 434, 1211 Genève 6, qui fournira, sur demande, tous les renseignements nécessaires.

Juin 1985

Commission pour les Bourses de voyages
concernant la botanique, la zoologie
et les sciences de la terre de la SHSN

Registre des navires suisses

Le navire «Villars», appartenant à la Transocéanique Suisse SA, Compagnie de navigation, à Genève, a été immatriculé sous le numéro 125 dans le registre des navires suisses.

31 mai 1985

Office du registre des navires suisses

30013

Recettes de l'administration des douanes

(en milliers de francs)

(Etat: Mai 1985)

Mois	Droits de douane	Autres recettes	Total 1985	Total 1984	Recettes 1985	
					en plus	en moins
Janvier	244 564	79 828	324 392	302 900	21 493	—
Février	247 936	153 447	401 383	335 307	66 076	—
Mars	268 073	106 712	374 786	389 950	—	15 164
Avril	293 711	112 534	406 245	387 342	18 903	—
Mai	290 730	99 730	390 460	373 406	17 055	—
Juin						
Juillet						
Août						
Septembre						
Octobre						
Novembre						
Décembre						
1985						
Janv./mai	1 345 015	552 252	1 897 266	—	108 362	—
1984						
Janv./mai	1 375 625	413 279	—	1 788 904	—	—
NB. Les différences minimales qui apparaissent dans ce tableau proviennent du fait que les montants exacts ont été arrondis.						

30013

Exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle

L'Association suisse des maîtres plâtriers-peintres et la Fédération romande des maîtres plâtriers-peintres ont déposé un projet de règlement concernant l'examen professionnel supérieur pour maîtres plâtriers, conformément à l'article 51 de la loi fédérale du 19 avril 1978 sur la formation professionnelle (RS 412.10) et à l'article 45, 2^e alinéa, de son ordonnance d'exécution du 7 novembre 1979 (RS 412.101). Ce règlement doit remplacer celui du 5 janvier 1954.

La Commission suisse pour les examens professionnels de banque a déposé un projet de règlement concernant l'examen professionnel supérieur en matière de banque, conformément à l'article 51 de la loi fédérale du 19 avril 1978 sur la formation professionnelle (RS 412.10) et à l'article 45, 2^e alinéa, de son ordonnance d'exécution du 7 novembre 1979 (RS 412.101). Ce règlement doit remplacer celui du 18 août 1977.

Les personnes intéressées peuvent obtenir ces projets de règlements à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, division de la formation professionnelle, Bundesgasse 8, 3003 Berne.

Le délai d'opposition auprès de cet office est de 30 jours.

25 juin 1985

Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers et du travail:
Division de la formation professionnelle

Publications des départements et des offices de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1985
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	24
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	25.06.1985
Date	
Data	
Seite	207-210
Page	
Pagina	
Ref. No	10 104 404

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.